

Réf: Dossier N° 112873

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COLIS'XPRESS »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY RIVIERA
ABATTA VILLAGE, Lot 1334, Ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/08/2022 , et enregistrés au CEPICI le 01/06/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COLIS'XPRESS »

Objet : SERVICES DE
PRESTATIONS DE
SERVICES
TRANSFERT-DEPOT-RETARAIT D'ARGENT,
ABONNEMENT CANAL+,
IMPORT-EXPORT,
PRESTATIONS
DIVERSES

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0001) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY RIVIERA
ABATTA VILLAGE, Lot 1334, Ilot 12

Dirigeant(s) : M KACOU JEAN-BAPTISTE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-04885 du 03/06/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°24151/GTCA/RC/2022 du 03/06/2022

